

# Étude relative à l'éducation en situation d'urgence, de crises et de vulnérabilités au Sahel : quels méca- nismes d'adaptation de l'aide au développement ?

Recommandations opérationnelles

27 Aout 2021

Public

Alamissa SAWDOGO, Kadari TRAORE, Moulaye ARBY, Marc KIR-  
CHER, Badara Sadia NDIAYE, Olivier GUIRYANAN, Chantal CODJO,  
Lucie BACON

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'AFD, de ses partenaires ou financeurs.

---

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

Alamissa SAWDOGO, Kadari TRAORE, Moulaye ARBY, Marc KIRCHER, Badara Sadia NDIAYE, Olivier GUIRYANAN, Chantal CODJO, Lucie BACON (27 Aout 2021), Étude relative à l'éducation en situation d'urgence, de crises et de vulnérabilités au Sahel : quels mécanismes d'adaptation de l'aide au développement, Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage au Sahel, Production Pasas.

<https://pasas-minka.fr>

---

[Étude relative à l'éducation en situation d'urgence, de crises et de vulnérabilités au Sahel : quels mécanismes d'adaptation de l'aide au développement ?]

[Tchad, Burkina Faso, Mali, Niger]

[Education, Situation d'urgence, Sahel]

---

# SOMMAIRE

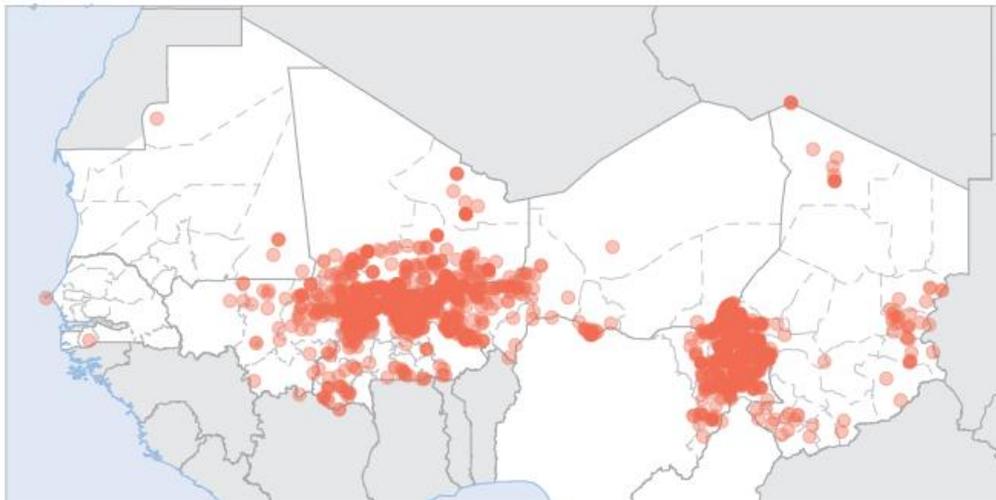
CONTEXTE ET JUSTIFICATION DES RECOMMANDATIONS .....	4
1 - CONTEXTE : UNE ZONE SOUMISE A DE NOMBREUSES VULNERABILITES .....	4
2 - JUSTIFICATION : DES BESOINS CROISSANTS FACE A UNE FAIBLE PRISE EN CHARGE .....	7
LES CINQ PRINCIPALES RECOMMANDATIONS .....	10
3 - AU NIVEAU DE PILOTAGE CENTRAL DE L'ENSEIGNEMENT EN SITUATION D'URGENCE .....	10
4 - AU NIVEAU DECENTRALISE .....	11
5 - AU NIVEAU DES CAMPS, SITES ET VILLAGES CONCERNES PAR LES CRISES .....	12

# Contexte et justification des recommandations

## 1 - CONTEXTE : UNE ZONE SOUMISE A DE NOMBREUSES VULNERABILITES

L'espace sahélien vit une crise sécuritaire sans précédent dont les zones de concentration sont le Bassin du Lac Tchad et la zone dite des trois frontières (Burkina Faso, Mali et Niger). Les conséquences immédiates de ces points « rouges » sont les déplacements des populations et l'indisponibilité des services publics.

Carte 1: Situation sécuritaire de Mars 2019 à Mars 2020



Source: OCHA 2020<sup>1</sup>

Plusieurs facteurs expliquent cette situation devenue perpétuelle. Allant de la faiblesse institutionnelle des États à la présence des mouvements anti-gouvernementaux de plus en plus forts, il convient de souligner aussi une forte instabilité météorologique (très encline au changement climatique) et une croissance démographique parmi les plus élevées au monde<sup>2</sup>, avoisinant 3% par an. Les divers réseaux de criminalités (trafics de drogue, d'armes, de faux médicaments, d'êtres humains, etc.) qui opèrent dans cette zone, notamment à travers la Lybie en crise depuis 2011, contribuent à accentuer la vulnérabilité du Sahel.

<sup>1</sup> OCHA. (2020): *Sahel: Overview of Humanitarian Needs and Requirements*

<sup>2</sup> MEAE. (2018). *Evaluation de l'action de la France pour l'Éducation de Base dans les Pays du G5 Sahel.*



La démographie dans les pays du G5 sahel est exceptionnellement forte et devrait le rester jusqu'en 2100 selon les projections des Nations Unies. Cette dynamique affaiblit les revenus par personne de ces pays, revenus qui sont déjà parmi les plus faibles de la planète. Cette situation est qualifiée de « bombe démographique<sup>9</sup> » surtout au regard de la faible fertilité des sols et de la saturation de nombreux terroirs. L'accès à l'éducation quant à lui s'est relativement amélioré pour le primaire ces 15 dernières années. Cependant, le temps passé à l'école et la qualité de l'enseignement sont restés plutôt faibles<sup>10</sup>. Par ailleurs, la fermeture de certains établissements touchés par la crise sécuritaire (COVID-19) laisse présager une baisse de l'effectif des élèves et un recul de l'accès à l'éducation.

En plus de ces facteurs, l'avancée du désert, la rareté des pluies, les attaques acridiennes affectent considérablement les moyens d'existence des populations causant ainsi plus souvent de déficit de production céréalière (10%), mais aussi de la pêche et de l'élevage<sup>11</sup>. En effet, il est observé un rétrécissement des pâturages avec un déficit de matière sèche évalué à plus de 46%, une faible valorisation des productions avec des pertes après récolte/capture de 50% pour les céréales et 30% pour le poisson, et une gouvernance limitée de la gestion des ressources naturelles<sup>12</sup>. Les effets du changement climatique intensifient les tensions existantes entre les communautés pastorales et les agriculteurs avec des conséquences fâcheuses pour les enfants. A cela s'ajoute la pression démographique qui entraîne des conflits autour des ressources qui se font de plus en plus rares. Il est démontré que la coexistence de facteurs démographiques tels qu'une importante population jeune et des pressions exercées sur les ressources, comme les terres, l'eau et les services sociaux de base (éducation et santé) a favorisé l'exacerbation des conflits dans la région du Sahel<sup>13</sup>.

Cette situation dans une économie essentiellement rurale accentue la pauvreté et crée une insécurité alimentaire dans la zone. Selon l'indicateur de vulnérabilité physique des pays au changement climatique (IVPCC), cette vulnérabilité des pays du sahel est bien supérieure à celle de l'ensemble des pays en développement, des pays africains et même des autres PMA.

Soulignons que les pays concernés par la présente étude se caractérisent par une vulnérabilité politique et institutionnelle, même si elle est variable d'un pays à un autre. Cette fragilité s'observe entre autres dans la mauvaise gestion des ressources du pays, l'accroissement des inégalités entre les populations et entre les régions, le non-respect des droits des populations, la corruption<sup>14</sup> endémique qui cause la faiblesse des institutions, etc. Cette fragilité est à l'origine de nombreuses frustrations au sein de la population qui se manifestent le plus souvent par de fréquentes revendications sociales et débouchent sur une instabilité politique.

Aussi, faut-il le mentionner, les élections dans les pays du G5 Sahel sont souvent suivies de violences, car considérées comme non transparentes. Parmi les pays du G5 Sahel, le Mali et le Tchad se trouvent dans le classement de la Banque mondiale des États fragiles, tandis que le Burkina Faso, le Niger, le Mali, le Tchad sont parmi les États qui ont un Indice de Violence Interne (IVI) plus élevé que la médiane des pays africains<sup>15</sup>. Comme le souligne Michailof,

<sup>9</sup> [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) « Le sahel est une bombe démographique » propos de Michel Garenne recueilli par Laurence Caramel et publié le 16 janvier 2017, consulté le 10 février 2021.

<sup>10</sup> FERDI, Matthieu BOUSSICHAS, Vincent NOSSEK, Sécurité et Développement au Sahel, P.2.

<sup>11</sup> Annexes Techniques PRESIBALT, Op.cit.

<sup>12</sup> PRESIBALT, Rapport d'évaluation, décembre 2014, P IV.

<sup>13</sup> Coalition Education. (2019). Rapport d'étude Relever les défis de l'éducation dans un Sahel en crise.

MEAE. (2018). Evaluation de l'action de la France pour l'Education de Base dans les Pays du G5 Sahel.

UNFPA. (2020). La démographie est-elle UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SECURITE AU SAHEL.

<sup>14</sup> Selon le rapport de Transparency International publié en Janvier 2019 sur l'Indice de Perception de la Corruption de 2018, le Burkina Faso occupe le 78<sup>ème</sup>, le Niger le 114<sup>ème</sup>, le Mali le 130<sup>ème</sup>, la Mauritanie le 144<sup>ème</sup> et le Tchad, 162<sup>ème</sup> rang sur 180 pays les plus corrompus. Le Tchad fait partie du Top 10 des pays les plus corrompu en Afrique.

<sup>15</sup> FEINDOUNO et al., 2017.

« La fragilité des États sahéliens est également le produit d'une très grande faiblesse de leurs institutions. Leurs administrations à vocation économique en particulier sont aujourd'hui fragmentées en institutions peu coordonnées tant au niveau central que local. Leur mode de fonctionnement en silos constitue autant d'obstacles majeurs pour la mise en œuvre rapide de programmes de développement nationaux permettant d'agir efficacement et rapidement pour améliorer les conditions de vie de la population.»<sup>16</sup>

En dehors de toutes ces menaces qui pèsent indéniablement sur les structures locales de services publics, l'éducation et la formation professionnelle sont particulièrement visées par les groupes armés dans le Sahel. Cela fait partie de leur stratégie pour maintenir la spirale de violences et agrandir le rang de leurs combattants avec des jeunes désœuvrés, frustrés et non éduqués. Cette situation a eu des répercussions considérables en matière de déplacements de populations et de fermetures et destruction d'établissements scolaires créant ainsi un dysfonctionnement dans les systèmes éducatifs des pays et augmentant le nombre des enfants hors de l'école et des jeunes sans qualification.

## 2 - JUSTIFICATION : DES BESOINS CROISSANTS FACE A UNE FAIBLE PRISE EN CHARGE

L'éducation se trouve être la victime de ces crises chroniques et multidimensionnelles, qui contraignent souvent les populations à se déplacer. En 2020, plus de 1,8 million de personnes ont été contraintes de se déplacer dans les pays du Sahel central dont 60% d'enfants. L'éducation reste un défi majeur et les attaques de plus en plus fréquentes visent les écoles, les élèves et les enseignants<sup>17</sup>. En 2020, dans les pays du G5 Sahel, 6,9 millions de personnes sont aux prises avec les terribles conséquences des déplacements forcés, dont 4,5 millions de personnes sont des déplacés internes ou des réfugiés. L'insécurité et les attaques perturbent également gravement les services sociaux de base, mettant en péril l'avenir de milliers d'enfants et leur accès à l'éducation.

Ensuite, la contradiction entre les besoins de terrain et la réponse internationale devient plus nette si nous mettons à l'échelle les bailleurs, divers organismes d'appui et les agences des Nations Unies œuvrant dans le sous-secteur ESU au Sahel avec ces besoins. En effet, dans le plan de réponse humanitaire 2020 qu'OCHA a élaboré, on peut afficher pour les quatre pays pour lesquels les données existent, des statistiques qui traduisent une logique de « l'intensité de crise », au détriment de l'importance des besoins.

Les besoins en éducation restent croissants dans la zone de l'étude. C'est notamment le cas du Sahel Central qui connaît de plus en plus d'attaques des groupes armés non étatiques que les autres parties du Sahel. La présence gouvernementale est régulièrement remise en cause de manière violente dans des zones reculées dans lesquelles les services publics, déjà peu présents, sont contestés par les groupes armés non étatiques. La fermeture des écoles est devenue un phénomène inquiétant, comme l'illustrent les statistiques présentées dans le tableau ci-dessous :

<sup>16</sup> FERDI, *op.cit*, P.3.

<sup>17</sup> UNICEF. (2020). *Le Sahel Central, Note de plaidoyer*.

Tableau 1 : les écoles fermées par pays

Pays	Nombre d'écoles fermées
Burkina Faso	2 235
Mali	1 353
Niger	406
Tchad	10
Mauritanie	0
Sénégal	0
<b>Total</b>	<b>3 994</b>

Source : statistiques collectées par les experts sur le site officiel d'OCHA, données datant de juillet 2021

Au niveau des gouvernements des pays sahéliens, on constate à l'issue de notre étude que l'ESU ne rentre pas dans leurs priorités. C'est le cas de la Mauritanie<sup>18</sup> où il n'existe pas de structures étatiques chargées de l'ESU au niveau national et on ne trouve pas d'études sur cette thématique. Il a fallu attendre la survenue de la pandémie du coronavirus pour que le pays élabore, comme dans la plupart des pays sahéliens, un document de riposte dans le secteur de l'éducation de manière générale. En effet, depuis le début de la pandémie, le ministère chargé de l'éducation a initié un Plan de riposte de l'éducation en réponse à la pandémie pour assurer la continuité des apprentissages dans les établissements scolaires, notamment grâce à l'appui des agences des nations unies et les partenaires techniques et financiers.

C'est aussi le cas du Sénégal. En effet, jusqu'en 2019<sup>19</sup>, le système éducatif sénégalais n'avait pas été confronté à des crises durables susceptibles d'inciter les autorités à intégrer l'ESU dans la politique sectorielle d'éducation ou dans des programmes d'envergure nationale. La crise casamançaise ancienne de plus de 30 ans a certes eu des effets négatifs importants sur le fonctionnement du système éducatif dans le sud du pays, mais les menaces sur les enseignants et les fermetures d'écoles ont été très localisées et peu durables dans le temps. Elles n'avaient pas atteint le niveau connu dans les autres pays du Sahel Central au cours de ces dernières années. En dehors de ce conflit, le système éducatif a été souvent confronté à des crises sociales et des problèmes d'inondation.

En outre, notons la situation intermédiaire qu'est celle du Niger et du Tchad. Il n'existe pas de stratégie spécifique pour l'éducation en situation d'urgence au Niger. Néanmoins, le pays dispose d'une Stratégie nationale de réponse aux vulnérabilités du Système éducatif (SNRV-SE 2020). Celle-ci est une démarche qui vise, d'une part, à recenser les grandes vulnérabilités qui entravent le développement de l'éducation au Niger et d'autre part, à élaborer les grandes lignes d'un plan d'action censé remédier aux déséquilibres du système éducatif. Il convient de relever que cette Stratégie ne propose ni dispositif d'alerte ni mécanisme de prévention des crises pouvant affecter le secteur éducatif.

En ce qui concerne le Tchad, malgré une longue expérience en matière de gestion des crises<sup>20</sup>, il n'existe pas de stratégie spécifique à l'éducation en situation d'urgence au Tchad. Néanmoins, en 2019, un Plan National de Contingence de l'Éducation du Tchad (PNCET) a été élaboré et englobe la dimension de l'ESU.

Cependant, deux pays sur les six concernés par le présent travail ont commencé à institutionnaliser la question de l'éducation en situation d'urgence. C'est le cas du Burkina Faso où l'ESU

<sup>18</sup> Les informations sur la place l'ESU dans les dispositifs éducatifs des pays concernés par la présente étude ont été fournies par chaque expert-pays recruté par le projet PASAS.

<sup>19</sup> Voir le rapport-pays élaboré dans le cadre de la présente étude.

<sup>20</sup> La crise humanitaire occasionnée par la vague des réfugiés venus du Soudan et de la République Centrafricaine a commencé en 2003.

est intégrée dans les politiques publiques suite aux crises sécuritaires auxquelles le pays face depuis 2015. Le Gouvernement a fait adopter en février 2019 une stratégie de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires (SSEZDS, 2019-2024), la création d'un Secrétariat technique de l'Éducation en situation d'urgence (ST-ESU) en avril 2020. Cette stratégie de scolarisation a été pensée pour assurer la continuité éducative dans les zones d'insécurité et elle concernait les 6 régions (région du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, du Centre-Est, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun) sur les 13 que compte le pays. Au regard de l'évolution des besoins en ESU, une stratégie nationale de l'ESU (SN-ESU, 2019-2024) a été élaborée dans le but d'offrir une réponse holistique et cohérente à tous les risques qui peuvent affecter le système éducatif.

Le Mali et le Tchad ont inscrit dans leur politique publique l'ESU très récemment. En effet, en ce qui concerne le Mali, le Programme Décennal de Développement de l'Éducation et de la Formation professionnelle deuxième génération (PRODEC 2), 2019-2028, reconnaît explicitement ce sous-secteur. Le programme de l'éducation inclusive, en reconnaissant le facteur de l'éducation en situation d'urgence, prend en compte de façon globale dans des sous-programmes.

# Les cinq principales recommandations

Le financement de l'ESU est le maillon faible dans la zone de l'étude. En effet, selon le bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires<sup>21</sup> (OCHA), l'aide consacrée à l'ESU, déjà considérée comme faible, est en baisse permanente. En outre, il y a une inégale répartition des financements dédiés à l'ESU entre les États en crise. Ce constat pousse les experts à recommander principalement l'augmentation de la part des subventions de l'AFD destinées aux pays pauvres dont font partie l'ensemble des pays concernés par la présente étude à l'éducation en générale et l'éducation en situation d'urgence en particulier<sup>22</sup>.

L'option la plus pertinente pour les communautés qui ne peuvent pas assurer la continuité éducative serait de permettre à ce que celles-ci reviennent dans leur zone de résidence. Des milliers d'écoles fermées ont besoin d'être occupées à nouveau afin de réduire le nombre d'enfants en situation de crise éducative. Ainsi, l'AFD peut faire le plaidoyer auprès des institutions et acteurs en charge de la sécurité pour financer les initiatives de sécurisation des zones désertées par ces communautés.

## 3 - AU NIVEAU DE PILOTAGE CENTRAL DE L'ENSEIGNEMENT EN SITUATION D'URGENCE

Recommandation 1 : Investir dans la coordination des interventions et la collecte de données sur l'ESU

En dépit de la faiblesse des financements, les partenaires techniques et financiers et les ONG s'engagent pour soutenir la réponse des Etats en matière d'ESU. Ces appuis ne sont cependant pas encore suffisamment coordonnés au niveau national. Si quatre des six pays (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) ont mis en place un Cluster Education pour la coordination des interventions d'urgence en appui aux ministères de l'éducation, il n'en reste pas moins un important besoin de renforcement des capacités nationales de coordination de l'ESU. Le déficit de compétences nationales spécialisées dans le domaine et le pilotage des Clusters par une agence des Nations Unies (UNICEF notamment) avec une ONG internationale comme co-facilitateur (Save The Children et PLAN pour les pays concernés) traduisent l'insuffisance d'appropriation nationale de la thématique.

D'autre part, la faiblesse des données liées à l'éducation en situation des crises limite la capacité des Etats à construire des réponses appropriées aux besoins. Alors que les systèmes d'information nationaux ont encore des difficultés à produire régulièrement des données de qualité pour soutenir la planification, la gestion des crises dans l'éducation a créé de nouveaux besoins d'information et une fréquence de collecte auxquels les divisions de la statistique et des études des ministères de l'éducation ne sont pas suffisamment préparées. Exception faite du Burkina Faso dans une certaine mesure, les ministères produisent peu d'informations spécifiques utiles au pilotage de l'ESU. Face à ces besoins, diverses initiatives de collecte et différentes sources de données se sont développées. En plus des différents appuis apportés par les partenaires dans l'amélioration des systèmes de données, les Clusters Education centralisent les données de l'ESU.

<sup>21</sup> OCHAD, « Les années perdues : l'éducation secondaire pour les enfants en situations d'urgence », <https://reliefweb.int/report/world/les-ann-es-perdues-l-ducation-secondaire-pour-les-enfants-en-situations-d-urgence> , consulté le 28 avril 2021

<sup>22</sup> AFD, « Les subventions, le développement des pays les plus pauvres », <https://www.afd.fr/fr/les-subventions-pour-le-developpement-des-pays-les-plus-pauvres>, consulté le 02 août 2021

Mais ces données ne sont pas intégrées au système d'information des ministères, et la multiplicité d'initiatives non coordonnées contribue à limiter leur capacité de réponse aux situations d'urgence. Et ce, d'autant que les pays ont peu investi dans la mise en place de véritables systèmes d'information intégrés et modernes.

Par conséquent, un appui technique et financier aux Clusters et aux ministères de l'éducation pour mettre en place des systèmes de collecte et d'analyse de données sur l'ESU s'avère nécessaire. Cet appui devrait s'inscrire dans une logique de renforcement des capacités nationales (ministères) de coordination et de production de données utiles à la planification de la réponse aux crises et de la gestion des risques dans l'éducation. Il visera à une meilleure maîtrise de l'information par les ministères et une production en temps réel de données utiles à la gestion des crises éducatives.

La disponibilité de données de qualité sera gage d'un meilleur accès aux opportunités, du fait que la bonne analyse de la situation peut permettre une meilleure allocation des ressources matérielles, technologiques et financières. Cette coordination devrait permettre de disposer d'une base de données qui fonctionnerait de manière permanente.

De par sa position de partenaire de premier rang des ministères de l'éducation, l'AFD devrait accompagner le renforcement des capacités nationales de coordination et de production de données probantes utiles à la gestion de l'ESU.

Après avoir appuyé la création et la pérennisation des systèmes de collecte par pays, une mise en synergie de sorte à avoir une Système Sahélien pourrait intervenir. Le PASAS pourrait constituer un centre de collecte et de stockage de ces données à l'échelle régionale.

## 4 - AU NIVEAU DECENTRALISE

Dans les pays ciblés par l'étude, la décentralisation n'est pas effective, constituant un goulot d'étranglement pour un transfert direct des ressources de l'Etat et celles des partenaires vers les zones périphériques. Le transfert des ressources et des compétences du centre vers les organes décentralisés des Etats est peu effectif : en général, les services éducatifs décentralisés (Délégations régionales, provinciales ou Groupes de Travail Régionaux comme c'est le cas au Niger) fonctionnent grâce aux appuis des partenaires techniques et financiers, des ONG, les transferts sur le budget de l'Etat restant très limités. Par manque d'appuis réguliers, les responsables décentralisés de l'éducation peinent à assurer les suivis nécessaires sur le terrain afin de déceler ou proposer des pistes de solution aux problèmes identifiés. C'est cette faiblesse qui justifie la recommandation ci-dessous.

**Recommandation 2 : Développer des outils de financement à l'égard des institutions sectorielles décentralisées des États.**

Tout en travaillant au niveau central en appui aux autorités nationales pour un transfert effectif des ressources vers les structures déconcentrées et celles décentralisées, développer des mécanismes et des outils de financement destinés aux autorités provinciales, régionales et départementales en charge de l'éducation pourrait améliorer la prise en charge des besoins actuels. Considérer les structures éducatives décentralisées sur le registre des financements des ONG<sup>23</sup>, avec les mêmes obligations de redevabilité, pourrait améliorer la situation de suivi et d'accompagnement des écoles en contexte de crises. Il conviendrait aussi d'apporter des appuis au renforcement des compétences des acteurs aux niveaux déconcentré et décentralisé en matière d'ESU afin d'améliorer leurs capacités opérationnelles.

<sup>23</sup> AFD, « Le financement des projets des ONG », », <https://www.afd.fr/fr/les-financements-des-projets-des-ong>, consulté le 2 août 2021. L'instrument « financement des interventions dans les contextes de fragilité, de crise et de post-crise (APCC) » serait pertinent pour cet appui.

## 5 - AU NIVEAU DES CAMPS, SITES ET VILLAGES CONCERNES PAR LES CRISES

Recommandation 3 : Financer l'amélioration des conditions d'enseignement en contexte des crises (capacités d'accueil et diffusion des enseignements)

Concernant cet aspect, des efforts considérables ont été consentis par les partenaires techniques et financiers des Etats sahéliens. Toutefois, il y a encore des efforts à faire pour permettre d'améliorer la réponse tout en répondant aux besoins d'ESU. L'une des contraintes majeures de l'éducation dans les contextes de crises est la disponibilité de salles de classe. Compte tenu de la situation actuelle où la sécurité préoccupe autant que les problèmes de l'éducation, exiger la construction ou la reconstruction immédiate des écoles serait irréaliste, mais à défaut de disposer des bâtiments qui peuvent répondre aux normes classiques, les solutions palliatives restent la réponse la plus adaptée. Il s'agit par exemple d'envisager la construction des salles avec des matériaux non durables tels que : le « seko » ou les *Temporary Learning Spaces*<sup>24</sup> (TLS) comme on l'observe dans la plupart des sites ou villages. L'objectif est de permettre de désengorger les salles de classes dans les zones d'accueil afin d'améliorer le ratio élèves/enseignant. L'appui à la mise en place de ces infrastructures s'inscrit dans les stratégies nationales comme les regroupements d'écoles prévues par le Ministère de l'éducation nationale du Niger.

Les expériences de riposte au Covid-19 ont aussi mis en avant la nécessité de développer l'enseignement à distance. L'enseignement par la radio constitue une des réponses les plus pertinentes mises en œuvre. En complément des efforts d'amélioration des conditions d'accueil, un soutien aux programmes d'enseignement à distance permettrait de toucher le maximum d'enfants privés momentanément ou de façon durable de structures d'éducation. Le soutien devra prendre en compte l'intégration de contenus liés à l'éducation à la paix et à la citoyenneté pour faire de l'école un vecteur de prévention des conflits et un moteur de cohésion sociale.

Recommandation 4 : Investir dans les alternatives éducatives et dans la formation professionnelle

Compte tenu du nombre important d'enfants hors école dans les cinq pays et de l'impact des crises sur l'accentuation des phénomènes de non-scolarisation et de déscolarisation, le soutien aux alternatives éducatives pour les exclus des systèmes éducatifs formels et à la formation des jeunes reste une priorité. Afin de garantir un encadrement post cycle primaire aux enfants ou adolescents scolarisés, un centre de formation technique peut-être utile pour l'insertion professionnelle. Au vu de l'immensité des besoins, la reproduction des centres de formation professionnelle de type classique s'avère peu réaliste. Il s'agira plutôt de soutenir le renforcement des centres existants autour des zones des crises et d'investir dans des formules alternatives moins coûteuses et plus centrées sur les métiers locaux comme l'agriculture et l'élevage. Le modèle des initiatives développées par l'ONG TECHNIDEV analysées dans le rapport pays Tchad ou celles appuyées par Expertise France<sup>25</sup> au Burkina Faso pourraient faire l'objet d'un soutien technique et matériel afin d'en assurer la dissémination dans le Sahel.

Recommandation 5 : Financer la mobilisation des communautés sur l'éducation inclusive et le maintien des enfants à l'école dans les zones appuyées par les partenaires

<sup>24</sup> Il s'agit des abris qui font provisoirement office de salle de classe très répandus sur les sites de personnes déplacées et des réfugiés.

<sup>25</sup> Expertise France, « Boucle du Mouhoun, Nord et Sahel : Territoires créateurs d'emplois », <https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=798278>, consulté le 2 août 2021.

Les résultats de terrain montrent que dans les quatre pays les plus touchés par la crise sécuritaire (Burkina Faso, Mali, Niger et le Tchad), les communautés sont au cœur des stratégies de continuité éducative. L'étude a montré aussi que certains enfants dans les zones de crises ne vont pas à l'école parce que les parents priorisent leurs activités quotidiennes nécessaires à la survie. Il est alors indispensable de maintenir la sensibilisation des communautés sur l'importance de l'éducation inclusive afin d'espérer un changement de comportement sur du long terme. Les Associations des Mères d'Élèves (AME), celles des parents d'élèves ainsi que les autorités traditionnelles ont besoin d'appuis concrets multiple-formes pour garantir la continuité éducative dans des contextes crises, mais aussi prévenir les conflits et renforcer la cohésion entre les groupes sociaux (notamment dans les zones refuges entre populations déplacées et hôtes) Ce processus de mobilisation des communautés et de renforcement des capacités des communautés locales pourrait être accompagné par les ONG qui bénéficieraient de subventions à cet effet.

# PASAS

PLATEFORME D'ANALYSE,  
DE SUIVI ET D'APPRENTISSAGE  
AU SAHEL



PORTÉ PAR



## pasas-minka.fr

Ce rapport a été élaboré dans le cadre d'un financement du Fonds Paix et Résilience Minka.

Le Fonds Minka, mis en œuvre par le groupe AFD, est la réponse opérationnelle de la France à l'enjeu de lutte contre la fragilisation des États et des sociétés. Lancé en 2017, Minka finance des projets dans des zones affectées par un conflit violent, avec un objectif : la consolidation de la paix. Il appuie ainsi quatre bassins de crise via quatre initiatives : l'Initiative Minka Sahel, l'Initiative Minka Lac Tchad, l'Initiative Minka RCA et l'Initiative Minka Moyen-Orient.

La Plateforme d'Analyse, de Suivi et d'Apprentissage au Sahel (PASAS) est financée par le Fonds Paix et Résilience Minka. Elle vise à éclairer les choix stratégiques et opérationnels des acteurs de développement locaux et internationaux, en lien avec les situations de crises et de fragilités au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. La PASAS se met en œuvre à travers d'un accord-cadre avec le groupement IRD-ICE après appel d'offres international dont le rôle est double : (i) produire des connaissances en réponse à nos enjeux opérationnels de consolidation de la paix au Sahel et (ii) valoriser ces connaissances à travers deux outils principaux : une plateforme numérique, accessible à l'externe, qui accueillera toutes les productions et des

conférences d'échange autour des résultats des études. La plateforme soutient ainsi la production et le partage de connaissances, en rassemblant des analyses robustes sur les contextes sahéliens et du pourtour du Lac Tchad.

Nous encourageons les lecteurs à reproduire les informations contenues dans les rapports PASAS pour leurs propres publications, tant qu'elles ne sont pas vendues à des fins commerciales. En tant que titulaire des droits d'auteur, le projet PASAS et l'IRD demande à être explicitement mentionné et à recevoir une copie de la publication. Pour une utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs de créer un lien vers la ressource originale sur le site Web de PASAS, <https://pasas-minka.fr>.